



FIDÈLE A ELLE-MEME LA DIRECTION RESTE DROITE DANS SES BOTTES !

Prime carburant

Oubliez-la, le crédit agricole Centre-Est ne vous donnera rien...

Depuis plusieurs mois la direction nous balade : **Passer à l'électrique !**



Télétravail site

Accord reporté du 31 mars au 30 juin avec signature d'un avenant car **aucune analyse réalisée par la direction** sur le retour de ce test.

Halte à la mascarade : 2 ans de COVID et 1 année de test, la montagne va-t-elle enfin arriver à accoucher d'une souris ?

Et on ne vous parle même pas du télétravail pour le réseau...espéré à la saint glinglin !!!



Nouvelle Proximité Client

Nous sommes revenus, lors des 2 derniers CSE, sur plusieurs problématiques d'organisation :

- **La gestion des temps partiels** : Chaque collaborateur concerné doit être reçu par son supérieur hiérarchique et chargé RH si besoin.
- **Les horaires d'ouverture et de fermeture** à la clientèle de chaque soir de la semaine et du samedi matin sont **identiques** aux horaires des salariés.

Cherchez l'erreur !

Le **SniacAm** s'insurge contre cette organisation. Les collaborateurs devront choisir entre faire des heures supplémentaires ou générer de l'insatisfaction client.



Voici la preuve d'un manque flagrant de considération de la part de l'entreprise envers ses salariés et ses clients ! Quelle incidence sur notre IRC ? Pensez bien à déclarer vos heures supplémentaires dans le workflow à compter du 1^{er} avril, jour de la mise en place et, ce n'est pas un poisson !!!

Négociations annuelles obligatoires du 28 février

Voici la conclusion des échanges de cette journée en vue d'un éventuel accord :

- Une revalorisation de l'enveloppe RCI de **1.85 %** incluant environ **250 CPA, 152 CPRO, 23 chargés assurance professionnels et 10 conseillers entreprises** dont le PCE sera revalorisé d'un point.
- Ticket restaurant revalorisé à **9.70 €** avec une prise en charge de la direction de 53 %
- Un ticket restaurant pour les jours de télétravail et travail déplacé pour les collaborateurs des sites



Le **SniacAm** déplore la mauvaise volonté de la direction de ne pas **revaloriser équitablement tous les métiers la même année** alors que notre caisse régionale en a largement les moyens.



Le Syndicat Indépendant du Crédit Agricole Section Centre-est

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE
MAIL PERSONNEL	TEL PERSONNEL
ADRESSE PERSONNELLE (pour attestation fiscale)	METIER : AFFECTATIONS : CLASSIFICATION : PCE 3 et 4 <input type="checkbox"/> PCE 5 à 9 <input type="checkbox"/> RM (Cadre) <input type="checkbox"/>

COTISATIONS

La cotisation annuelle dépend de votre catégorie professionnelle avec une déductibilité fiscale de 66%

	Collège	Cotisation mensuelle	Réduction fiscale	Cotisation Nette
<input type="checkbox"/>	PCE 3-4	6 €	3,96 €	2,04 €
<input type="checkbox"/>	PCE 5 - 6 - 7 - 8 - 9	9 €	5,94 €	3,06 €
<input type="checkbox"/>	RM (cadre)	11 €	7,26 €	3,74 €

Vos représentants SNIACAM Centre-est

Emmanuel MICHELET : Chargé agri EA Brionnais (71)
Marc-Antoine BOUILLET : CCPART Le Creusot (71)
Chantal GANDRE : CCPART Autun (71)
Karine DEVILLARD : Chargée pro EA Brionnais (71)

Nadine BALLAND : Renfort secteur Chalonnais (71)
Jocelyne VESPIER : Contentieux Particuliers Champagne (69)
Thierry DELHOMME : DDA Gueugnon (71)
Lionel CUBY : Successions Bourg (01)
Carole DELECROIX : Chargée agri EA Charollais (71)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

--

Référence unique du mandat *

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez [Intitulé de l'adresse du client [Intitulé 2 de l'adresse du client à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de [Intitulé de l'adresse du client [Intitulé 2 de l'adresse du client.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Vos Nom, Prénom * (<i>débiteur</i>)							
Votre adresse *							
Les coordonnées de votre compte *	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;"></td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: small;">N° d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)</td> </tr> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black; text-align: center;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;"></td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: small;">Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)</td> </tr> </table>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;"></td> </tr> </table>		N° d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;"></td> </tr> </table>		Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;"></td> </tr> </table>							
N° d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)							
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;"></td> </tr> </table>							
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)							
Les coordonnées du <i>créancier</i>	<p>SNIACAM Section Centre-Est, chez M. MICHELET, 60, rue du Paradis 71600 VITRY en CHAROLLAIS</p> <p>FR76 1780 6004 2107 6315 0300 044 =>Identifiant SEPA du créancier</p>						
Type de paiement *	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Paiement unique</td> <td style="width: 50%; text-align: right;">Paiement mensuel <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Paiement unique	Paiement mensuel <input checked="" type="checkbox"/>				
Paiement unique	Paiement mensuel <input checked="" type="checkbox"/>						

Fait à le Signature :

Merci d'envoyer ce bulletin de préférence par courriel à : sniacamcentrest@gmail.com

Sinon : SNIACAM Centrest 60 Rue Du Paradis 71600 Vitry en Charollais

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations de la part du SNIACAM. Merci de cocher cette case.